

Réponses aux questions de l'association VéloBassin

Préambule - précision importante

En tant que tête de liste, je dois préciser au lecteur que je suis également membre du bureau de l'association VéloBassin. Les réponses aux questions ci-dessous représentent la position de la liste citoyenne Gujan-Mestras 2026.

Question 1 - Quelles actions prioritaires envisagez-vous pour favoriser l'usage des mobilités actives, vélo et marche, dans votre commune, quelle que soit la saison ?

L'usage des mobilités actives dépend de plusieurs facteurs sur lesquels la commune peut intervenir. Nous nous attacherons à réaliser des **infrastructures (trottoirs, pistes cyclables)** sur lesquelles on peut circuler **en sécurité, sans discontinuité, et en priorisant les usagers les plus fragiles** : d'abord les piétons, ensuite les cyclistes, et enfin les usagers motorisés.

Pour favoriser les usages toute l'année, la commune doit développer les axes depuis et vers les pôles commerciaux ou les zones d'activité, mais aussi et surtout pour relier les équipements sportifs et culturels de la commune : Miroir, médiathèque, piscine, stades, ...

La **sécurité des infrastructures est primordiale** : sites propres, éclairage, signalétique. Le stationnement doit être amélioré par la pose d'arceaux.

Question 2 - Quelles actions coordonnées envisagez vous pour favoriser la continuité des espaces cyclables avec les communes voisines ?

La COBAS gère les pistes structurantes entre Le Teich, Gujan-Mestras, La Teste de Buch et Arcachon. **Un schéma directeur doit être préparé** pour relier prioritairement les points importants du territoire entre eux : zones commerciales, zones touristiques, plages, ... Nous ferons réaliser un **guide de bonnes pratiques pour la conception des pistes** homogènes et de qualité sur le territoire. Enfin, nous ferons remplacer les panneaux de signalisation des pistes COBAS par de vrais panneaux directionnels plus clairs qui permettront à tous de se guider sans usage de smartphone ou de la carte papier.

Enfin, si le département continue de repousser la **liaison avec Sanguinet**, nous intégrerons cette piste dans le plan de la COBAS et prendrons contact avec nos voisins landais pour coordonner cette action.

Question 3 - Quelles actions envisagez-vous pour éviter des conflits d'usage dans le partage des espaces publics de mobilité ?

En partant du principe de priorisation : 1- les piétons, 2- les cyclistes, 3- les usagers motorisés, **nous éviterons de créer les pistes cyclables sur les trottoirs**. Là où l'espace est suffisant, nous privilégierons un espace dédié aux piétons, puis un espace pour les cyclistes, quitte à réduire la vitesse ou l'espace alloué aux véhicules motorisés.

Enfin, progressivement, **nous donnerons la priorité aux cyclistes sur les véhicules** aux carrefours où la visibilité et la circulation le permettent. Ces évolutions seront accompagnées de campagne d'affichage et de sensibilisation pour que la transition vers une ville plus piétonne et plus cyclable se fasse dans le respect de chacun.

Question 4 - Quelle place entendez-vous donner aux associations et aux collectifs d'usager du vélo dans votre commune ?

Les associations d'usagers du vélo, mais aussi des piétons, seront intégrées dans notre volonté de mieux concerter et de **donner la parole aux citoyens**. Ces associations pourront ainsi participer à la future convention citoyenne qui sera amenée à débattre de l'urbanisme sur notre commune.

